

JE SUIS JEUNE

SAINT-HERBLAIN VILLE ACTIVE POUR SA JEUNESSE



3/11
ans

Mes vacances d'automne 2020

*Accueils de loisirs
Pratiques artistiques
Stages sportifs*



saint-herblain.fr





Les grandes vacances sont tout juste terminées qu'il faut déjà s'organiser pour les suivantes ! Chacun le sait, les vacances sont précieuses pour recharger les batteries et bien repartir. Et parce que tous les enfants ont droit à des vacances ludiques et stimulantes, la Ville propose plusieurs formules pour répondre à toutes les demandes des familles : accueils de loisirs sans hébergement, stages sportifs, stages artistiques. Vous êtes sûr que votre enfant passera une agréable journée pleine d'activités encadrées par des professionnels qualifiés et expérimentés. Il n'y a plus qu'à s'inscrire au plus vite !

Bertrand Affilé
Maire de Saint-Herblain
Vice-président de Nantes
Métropole

Plaquette vacances d'automne 2020
« Offre 3/14 ans »
Hôtel de Ville de Saint-Herblain
02 28 25 20 00 - www.saint-herblain.fr
Directeur de publication :
Bertrand Affilé
Responsable de communication :
Céline Duthil
Coordination : Audrey Gerbaud
Maquette : Eric Méfret
Photos : service communication,
Maison des arts, Pixabay, Freepik
Impression : Offset 5
3 000 ex - septembre 2020

Sous réserve
des décisions
gouvernementales
en vigueur
en lien avec la crise
sanitaire

SOMMAIRE

- *Accueils de loisirs* 3/10 ans 3
- *Stages artistiques* 5 ans et + 7
- *Stages sportifs* 6/10 ans 10

FICHES DE RESERVATION

- *Accueils de loisirs* 13
- *Stages artistiques* 14
- *Stages sportifs* 15

Info offre de loisirs 10/14 ans

Vous retrouverez l'offre de loisirs pour les 10/14 ans dans un programme dédié à disposition sur saint-herblain.fr à partir du 14 septembre. Les inscriptions débiteront le 30 septembre.

Le droit aux loisirs pour tous les jeunes

La Ville de Saint-Herblain accueille tous les enfants quels que soient leurs différences, leurs handicaps, ou leurs particularités. Elle s'engage à mettre en place un accueil adapté, dans la mesure de ses possibilités, à chaque enfant, à travers un projet d'intégration défini par les parents, l'enfant et l'équipe d'animation en lien avec le projet de l'accueil de loisirs. Pour cela, une rencontre au préalable avec la famille et/ou les personnes qui s'occupent de l'enfant est indispensable. N'hésitez pas à signaler toute difficulté ou handicap de votre enfant lors de l'inscription. Vous serez mis en contact avec la personne responsable de l'activité afin de préparer au mieux son accueil.



*Inscriptions
à partir du
Lundi 14
septembre*

**MES VACANCES À
L'ACCUEIL DE LOISIRS
3/10 ANS**

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

47 bis avenue de la Baraudière
02 28 25 26 39 - education@saint-herblain.fr
Mairie de Saint-Herblain
BP 50167 - 44802 Saint-Herblain cedex
Ouvert lundi, mercredi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30

Inscriptions
à partir du
Lundi 14
septembre

Formule à la carte

La Ville de Saint-Herblain propose plusieurs accueils de loisirs répartis dans la commune pour les enfants ayant 3 ans révolus.

Accueils de loisirs à la demi-journée

De 14 h à 17 h.

Aucune restauration n'est organisée sur ce temps d'accueil. Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'accueil de loisirs.

Arrivée et départ à heures fixes :
13h30 ou 14h
17h, 17h30 ou 18h.

Accueils de loisirs à la journée

De 9 h à 17 h

Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'accueil de loisirs
Arrivée et départ à heures fixes
7h45, 8h15, 8h45 ou 9h15
17h, 17h30 ou 18h
dans les accueils de loisirs
Nelson Mandela, Condorcet,
Soleil Levant et Stéphane
Hessel. Les enfants inscrits
à la Gourmerie peuvent être
accueillis dans l'un de ces ALSH
puis utiliser le car jusqu'à la
Gourmerie (voir horaires des
circuits n°1 ou n°2 page 5) .

Information COVID-19

A l'heure où est rédigée cette plaquette, nous ne connaissons pas les mesures sanitaires qui seront en vigueur lors des vacances d'automne. Les programmations sont basées sur le protocole en vigueur à la rentrée scolaire.

- Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant le matin et à surveiller l'apparition de symptômes évocateurs d'infection au COVID-19. Une prise de température sera effectuée par l'équipe d'animation en cas de doute dans la journée.
- Quelle que soit la pathologie, un enfant malade ne peut pas être reçu à l'accueil de loisirs. En cas de symptôme ou de fièvre l'enfant ne sera pas accueilli.

A fournir par les familles

- Une gourde au nom de l'enfant et un paquet de mouchoirs jetables.
- Les enfants, en maternelle notamment, doivent avoir un sac à leur nom avec des vêtements de rechange et s'ils font la sieste : drap, couverture, doudou...

Inscriptions sur
Kiosque famille
uniquement

Un accueil de loisirs artistiques à la journée : ALSH Condorcet / Maison des Arts

De 9 h à 18 h.

Une formule alliant accueil de loisirs avec repas et stage artistique pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs de Condorcet (places limitées).
Arrivée et départ à heures fixes : 7 h 45, 8 h 15, 8 h 45 ou 9 h 15 et départ à 18 h.

Sur inscription uniquement sur Kiosque famille dans la limite des places disponibles

Les enfants sont accueillis le matin à l'accueil de loisirs. Déjeuner sur place puis départ vers la Maison des Arts pour le stage choisi. Les parents viennent chercher leur enfant à la Maison des Arts à 18 h les mardi, mercredi et jeudi, à 17 h le vendredi afin d'assister à restitution de l'ensemble des stages.

1^{ère} semaine : du 20 au 23 octobre

Stages les après-midis (descriptif page 9)

- Chants et danses du Moyen-âge et de la Renaissance (CP/CM2)
- Découvrir le Steel-drum (CM1 et +)
- Fabriquer ton théâtre en papier (CE1/CM1)

2^e semaine : du 27 au 30 octobre

Stages les après-midis (descriptif page 9)

- Accordéon, accordez donc (GS/CM2)
- Pianote-moi une histoire (CE2/CM2)
- Découvrir des instruments (CE1/CM2)
- Trucages et effets spéciaux (CE1/CM2)

Les accueils de loisirs dans la ville

• ALSH Stéphane-Hessel

Maternelle - 3 ans
à la grande section
Élémentaire - CP au CM2
2 rue Alfred-Corlay
02 28 25 27 02
Ouvert à la journée

• ALSH de La Bernardière

Maternelle - 3 ans
à la grande section
Élémentaire - CP au CM2
4 rue de Marseille
02 40 43 67 83
*Ouvert à la demi-journée
l'après-midi*

• ALSH Nelson-Mandela

Maternelle
3 ans à la grande section
Élémentaire - du CP au CM2
3 rue du Danube
02 28 25 27 25
*Ouvert à la journée et demi-
journée l'après-midi*

• ALSH Condorcet

Maternelle - 3 ans
à la grande section
Élémentaire - CP au CM2
Rue du Tillay
02 28 25 26 56/54
Ouvert à la journée

• ALSH du Soleil Levant

Maternelle
3 ans à la grande section
38 rue de la Blanche
02 40 43 59 39
Ouvert à la journée

• ALSH de La Gournerie

Élémentaire - CP au CM2
Maison du temps libre
Parc de la Gournerie
02 40 94 93 85
*Ouvert à la journée. Accueil
sur site à partir de 8 h 45.
Accès à la structure : par
rue de la Syonnière et le
lycée Jules Rieffel, direction
Maison du Temps Libre"*

Un ramassage en car pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs de la Gournerie

Les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation à leur montée dans le car aux heures indiquées ci-dessous ou peuvent être accueillis avant dans les accueils de loisirs Nelson Mandela, Condorcet, Soleil Levant et Stéphane Hessel.

Circuit n°1

*Uniquement pour les enfants
inscrits à la Gournerie*

8 h 30	ALSH Soleil Levant	17h35
8 h 40	ALSH Condorcet	17h15
8 h 55	ALSH Nelson Mandela	17h00
9 h 05	ALSH Gournerie	16h50

Circuit n°2

8 h 30	ALSH Stéphane Hessel	17h20
8 h 40	CSC Le Grand B <i>(parking derrière le CSC, rue de Marseille)</i>	17h10
8 h 45	École de la Rabotière	17h05
9 h 00	ALSH Gournerie	16h50



Tarifs

	Taux d'effort	Ex tarif OF 350	Ex tarif OF 500	Ex tarif OF 750	Ex tarif OF 1000	Tarifs plafond
ALSH Journée	1%	3,50 €	5 €	7,50 €	10 €	20,49 €
ALSH Après-midi	0,40%	1,40 €	2 €	3 €	4 €	10,80 €

La réservation à une journée d'accueil de loisirs est ferme et définitive et sera facturée. Aucune annulation possible.

Accueils de loisirs maternels

Merci de fournir une tenue de rechange au nom de l'enfant, ainsi qu'un drap et une couverture pour les enfants qui font la sieste.

À noter

Avant toute inscription à une activité proposée par la direction de l'éducation, vous devez constituer ou mettre à jour votre dossier "famille et enfant" 2020-2021 (fiche enfant dûment complétée, signée et mentionnant la date de DT Polio).

Documents disponibles auprès de la direction de l'éducation (02 28 25 26 39).



Comment déclarer l'absence de votre enfant ?

Vous devez signaler impérativement l'absence de votre enfant à l'accueil de loisirs dès que possible et au plus tard avant 10 h le jour même de l'absence auprès de la direction de l'éducation au 02 28 25 26 39. Vous devrez fournir, dans les 3 jours suivant l'absence, votre justificatif ou un certificat médical (cachet de La Poste faisant foi). L'absence ne sera pas facturée qu'à cette double condition.

Une absence non signalée est facturée, même si vous produisez un justificatif.



Comment s'inscrire? À partir de quand?

Complétez, signez et retournez la fiche de réservation pour chacun de vos enfants à la direction de l'éducation à **partir du 14 septembre 2020**. Fiche de réservation, détachable dans cette plaquette (page 13) ou téléchargeable via le Kiosque famille et sur saint-herblain.fr.

En ligne sur le Kiosque famille :

- 1 Connectez-vous au Kiosque famille à partir du site de la ville : saint-herblain.fr
- 2 Sélectionnez la rubrique "S'inscrire à une activité"
- 3 Choisissez l'activité souhaitée sous le nom de votre enfant (après-midi ou à la journée)
- 4 Choisissez la structure d'accueil en fonction de l'âge de votre enfant
- 5 Réservez l'accueil en sélectionnant les jours dans le calendrier.

Privilégiez l'inscription en ligne ou par courrier.

Par courrier :

Mairie de Saint-Herblain
Direction de l'éducation
BP 50167 - 44802
Saint-Herblain cedex

En déposant le dossier :

Direction de l'éducation
47 bis av.de la Baraudière
44800 Saint-Herblain.
Boite aux lettres extérieure accessible côté rue

Vous recevrez une réponse au plus tard sous deux jours en consultant la rubrique « Suivre mes demandes ». Une fois l'inscription de votre enfant validée, vous pouvez, dans les délais impartis, rajouter des journées supplémentaires d'accueil de loisirs en fonction des places disponibles dans la rubrique : « Modifier mes réservations ». À ce stade de la procédure de réservation en ligne, les journées d'accueils de loisirs, dès lors qu'elles sont accessibles dans le calendrier, peuvent être réservées automatiquement et ne nécessitent aucune validation de nos services.

Les modalités de facturation et de paiement

Facture réalisée en fonction de la réservation : tous les jours réservés sont facturés. Réception d'une facture dans le mois qui suit les vacances.

Règlement à réception de la facture. Modes de paiement autorisés indiqués sur la facture.

Modes de paiement privilégiés

Prélèvement automatique
Par mandat de prélèvement SEPA adressé à la direction de l'éducation avec un relevé d'identité bancaire (RIB). Formulaire d'adhésion au prélèvement automatique disponible sur demande auprès de nos services ou téléchargeable via le Kiosque famille. Le prélèvement SEPA s'effectue sur votre compte bancaire à la date mentionnée sur votre facture.

Paiement en ligne, via le Kiosque famille
Accessible 24h/24 et sécurisé, il facilite vos démarches et vous permet de régler avec votre carte bancaire via internet.

Les autres modes de paiement restent ouverts aux familles ne pouvant avoir recours à ces deux modes de paiement, sous réserve de contacter la direction de l'éducation (02 28 25 26 39).

A close-up photograph of a child's hands and face as they operate a vintage typewriter. The child is wearing a blue shirt and glasses. The typewriter is dark-colored with a prominent keyboard and a carriage. The background is slightly blurred, showing a yellow wall.

MES PRATIQUES ARTISTIQUES

DÈS 5 ANS (GRANDE SECTION)

Inscriptions
à partir du
Lundi 14
septembre

MAISON DES ARTS
26 rue de Saint-Nazaire - 02 28 25 25 80
maisondesarts@saint-herblain.fr
maisondesarts.saint-herblain.fr
Vacances scolaires
Du mardi au vendredi de 14 h à 18 h

STAGES ARTISTIQUES AUTOMNE



Inscriptions

À partir du 14 septembre à 14 h à l'accueil de la Maison des Arts (02 28 25 25 80). Vous pouvez télécharger la fiche d'inscription sur maisondesarts.saint-herblain.fr, rubrique *Pratiquer à la Maison des Arts*. (fiche d'inscription page 14)

Par souci d'équité, les formulaires adressés par mail avant la date de début des inscriptions ne seront pas pris en compte.

La confirmation d'inscription vous sera adressée par mail la semaine suivante.

Un tirage au sort par stage est effectué si le nombre d'inscriptions est supérieur au nombre de places disponibles.

Tarifs

Selon quotient familial - taux d'effort : 2.62 %

Fournir attestation CAF (ou avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018 pour les non-allocataires)

Tarif maxi 62,89 € pour les Herblinois (doublement du tarif pour les non-Herblinois, pas de doublement pour les stages de perfectionnement).

La Maison des Arts se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre d'inscrits est insuffisant.

	Taux d'effort	Ex tarif QF 350	Ex tarif QF 500	Ex tarif QF 750	Ex tarif QF 1000	Tarif plafond
Stage artistique	2,62 %	9,17 €	13,10 €	19,65 €	26,20 €	62,89 €

Ces tarifs sont doublés pour les non-Herblinois.

La Maison des Arts propose des stages pendant les vacances scolaires.

Venez-vous initier à la musique, aux arts plastiques ou aux arts numériques, en prenant part à un projet collectif.

Ces stages se déroulent sur 4 après-midi, de 14 h à 18 h. Ils se terminent à 17 h le dernier jour, par un temps de présentation, public et festif

Formule à la journée (9 h-18 h) ALSH Condorcet / Maison des arts - Page 4



Accueil de loisirs et pratique artistique

L'accueil de loisirs Condorcet et la Maison des Arts s'associent pour proposer une offre à la journée de 9h à 18h.

Inscrivez vos enfants au centre de loisirs Condorcet le matin et en stage artistique à la Maison des Arts l'après-midi.

Tarif au taux d'effort accueil de loisirs (ALSH), accueil à la journée. Inscription via le Kiosque famille. Plus d'info page 4

À noter : les parents et/ou responsables légaux devront venir chercher leurs enfants à 18 h à la Maison des Arts.

*Détail des stages artistiques ci-contre.

Stages artistiques

Maison des Arts

Du mardi 20 au vendredi 23 octobre

Formule à la demi-journée (14 h-18 h)

Chants et danses du Moyen Âge et de la Renaissance

Musique

Accompagné.e de percussions corporelles et de petites percussions, parcours le répertoire pour enfants Le bal de Guilhem et Guillemette et découvre les musiques du Moyen Âge et de la Renaissance.

Stage encadré par *Sophie Bril et Denis Gendronneau* - De 6 à 10 ans (CP à CM2)

16 places

Découvrir le steel drum

Musique

Découvre toute la richesse d'un steelband en jouant des morceaux du répertoire antillais sur différents steel- drum, cet instrument métallique incroyable des Caraïbes.

Stage encadré par *David Canu*
À partir de 9 ans (CM1 et +) - 15 places

Fabriquer ton théâtre en papier

Musique et arts plastiques

Le kamishibai est un théâtre de papier ambulant d'origine japonaise qui permet de raconter des histoires en faisant défiler des images. En participant à ce stage, pars à la découverte de cette technique et de cet objet et réalise un kamishibai de A à Z : illustrations, narration, mise en sons et représentation devant un public.

Stage encadré par *Cécile Guieu et Séverine Thermes*.
De 7 à 10 ans (CE1 - CM1) - 12 places

Créer sa partition et son support MuseScore

Musique

Débutant.e, aborde la musique grâce à l'informatique et au logiciel MuseScore et réalise une partition très simple. Pour les plus aguerris, écrivez la musique jouée avec votre instrument, réalisez un support midi d'accompagnement et jouez avec.

Stage encadré par *Marie-Sylvie Rabreau et Christian Belz*.

À partir de 11 ans (à partir de la 6^e) - 10 places

Du mardi 27 au vendredi 30 octobre

Formule à la demi-journée (14 h-18 h)

Accordéon- Accordez donc

Musique

Découvre l'accordéon à travers des jeux sonores : 8 petits soufflets jouent à la tempête, au train ou accompagnent les musiques de l'enseignant.

Stage encadré par *Jean-François Daussy-Ramarozaka*

De 5 à 10 ans (GS - CM2) - 8 places

Pianote-moi une histoire

Musique

Que tu sois « petit musicien » ou non, invente une histoire et raconte-la accompagnée du piano.

Stage encadré par *Linda Lombardozzi et Mitchka Safavi*

De 8 à 10 ans (CE2 - CM2) - 8 places



Découvrir des instruments

Musique

Découvre les percussions, le hautbois, le basson et le clavecin sous forme de jeux sonores.

Stage encadré par *Bruno Lebreton, Agnès Abadie, Alexandre Mauriac, Florence Maillet*.

De 7 à 10 ans (CE1-CM2) - 10 places

Trucage et effets spéciaux

Arts numériques

Découvre l'envers du décor du cinéma et de ses effets spéciaux et deviens truquiste.

Stage encadré par *Thierry Gontan, vidéaste*.

De 7 à 11 ans (CE1 - 6e) - 10 places



**DU SPORT
COMME J'AIME**
6/10 ANS

**Inscriptions
à partir du
Lundi 14
septembre**

**DIRECTION SPORTS,
ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE**

Le Carré des services publics
15 rue d'Arras - 02 28 25 22 60
inscriptions.dsava@saint-herblain.fr

Privilégier le mail et le téléphone :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30

Adresse postale : Mairie de Saint-Herblain
DSAVA - BP 50167 - 2 rue de l'Hôtel-de-Ville
44802 Saint-Herblain Cedex

INFOS PRATIQUES

Comment se déroule la journée ?

Les initiations sportives se déroulent le matin de 9 h à 12 h. **Votre enfant sera initié à deux activités sportives choisies lors de l'inscription.** L'après-midi, de 14 h à 16 h 45, est consacré à la découverte d'activités multisports. Accueil à partir de 8 h 30 et jusqu'à 9 h au plus tard (début de l'activité). Pour le déjeuner, votre enfant a la possibilité de rester sur place en apportant son repas (micro-ondes à disposition). Les enfants restent sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

En fin de journée, l'accueil est possible jusqu'à 17 h 15.

À partir de quand s'inscrire ?

Lundi 14 septembre 2020 à partir de 7 h via le Kiosque famille, et à partir de 8 h 30 à l'accueil du Carré des services, 15 rue d'Arras (fiche de réservation page 15).

À noter : seuls les dossiers à jour pour l'année 2019/2020 pourront être pris en compte pour les inscriptions.

Un ordinateur est à votre disposition au Carré des services, 15 rue d'Arras, sous réserve d'ouverture du bâtiment. pour effectuer votre inscription sur le Kiosque famille.

La Ville de Saint-Herblain propose aux enfants de 6 à 10 ans de découvrir différentes pratiques sportives. Deux tranches d'âge : de 6 ans révolus au début de l'activité à 7 ans (équivalent CP-CÉ1), et de 8 ans révolus au début de l'activité à 10 ans (équivalent CÉ2-CM2).

Retrouvez les modalités d'inscription et d'annulation dans le guide pratique 3/17 ans, disponible en mairie, dans les lieux publics, sur le site internet et sur simple demande

Annulation et règlement

Toute demande d'annulation d'inscription devra être effectuée par écrit soit via le Kiosque famille, par mail (inscriptions.dsava@saint-herblain.fr), ou par courrier (le cachet de La Poste faisant foi) dans un délai de 15 jours ouvrables minimum avant le début du stage sportif.

Un certificat médical devra être fourni au plus tard trois jours après le désistement pour une absence pour raison médicale.

Toute inscription non annulée au préalable et dans les conditions présentées ci-dessus sera facturée.

Vous recevrez une facture après chaque période d'activités.

Tarifs

Le coût de l'activité varie selon votre quotient familial. Consultez le tableau ci-dessous et multipliez votre quotient familial par le taux d'effort pour connaître le tarif du stage. Un simulateur est également mis à disposition sur le site internet de la Ville.

Stage sportif (5 jours)	TAUX D'EFFORT	Ex tarif QF 350	Ex tarif QF 500	Ex tarif QF 750	Ex tarif QF 1000	Tarif plafond
	6,55 %	22,93 €	32,75 €	49,13 €	65,50 €	100,73 €

Ces tarifs sont doublés pour les non-Herblinois.

STAGES SPORTIFS

Du 19 au 23 octobre 2020

Ensemble sportif de la Sensive

Rue de Bordeaux - Secteur Est

Escrime et cirque

6/7 ans - 12 places

Cirque et sports collectifs

6/7 ans - 12 places

Sports collectifs et escrime

8/10 ans - 12 places

**Ensemble sportif
de la Bourgonnière**

Allée de la Bourgonnière

Secteur Bourg

Jeux athlétiques et jeux collectifs

6/7 ans - 12 places

Sports collectifs et acrosport/gymnastique

6/7 ans - 12 places

Acrosport/gymnastique et athlétisme

8/10 ans - 12 places



* Préciser si lors de l'inscription votre enfant possède le matériel ou non (casques, protections et rollers)

Du 26 au 30 octobre 2020

Complexe sportif du Vigneau

Boulevard Allende - Secteur Centre

**Jeux de raquettes et gymnastique/
trampoline**

6/7 ans - 12 places

Tir à l'arc et jeux de raquettes

8/10 ans - 12 places

Gymnastique/trampoline et tir à l'arc

8/10 ans - 12 places

**Ensemble sportif de
l'Angevinière**

Avenue de l'Angevinière - Secteur Nord

Poney

6/7 ans - 12 places

(chaussures de rechange
ou bottes conseillées).

*RDV obligatoire à 8 h 45
pour cette activité*

Roller* et escalade

6/7 ans - 12 places

Escalade et roller*

8/10 ans - 12 places



FICHE INSCRIPTION AUTOMNE ACCUEIL DE LOISIRS 3 ANS / 10 ANS RÉVOLUS CM2

Fiche à retourner
à la direction de l'éducation
à partir du **lundi 14 septembre 2020**

Par courrier postal :
Mairie de Saint-Herblain
Direction de l'éducation, BP 50167,
44802 Saint-Herblain cedex

Ou à déposer directement
47 bis avenue de la Baraudière

Renseignements enfant

Nom
Prénom
Né·e le
L'enfant a-t-il un PAI ALSH ?
oui non
L'enfant a-t-il un PAI sur le temps scolaire ? *
oui non
Si oui, contacter la direction de l'éducation

Renseignements famille

Code famille
Nom
Prénom
Adresse
.....
Code postal
Ville
Tél
(indiquer un n° de téléphone où vous pouvez être
contacté.e rapidement par nos services
lors du traitement des inscriptions)
education@saint-herblain.fr

* Si oui, un PAI spécifique (Ville) est obligatoire pour l'accueil de loisirs (le PAI de l'école n'est pas applicable dans les activités extrascolaires). Contacter la direction de l'éducation. Sans ce document PAI ALSH, l'enfant ne pourra pas être accueilli.

ALSH (1^{er} choix) :
ALSH (2^e choix) :

À défaut de place dans vos deux premiers choix, acceptez-vous un autre ALSH : oui non *
* si non, inscription automatique en liste d'attente dans l'ALSH 1^{er} ou 2^e choix

Date	Journée	Demi Journée	Date	Journée	Demi Journée
20 OCT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	27 OCT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21 OCT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	28 OCT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22 OCT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	29 OCT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23 OCT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	30 OCT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

À noter

Les inscriptions
à la formule
accueil de loisirs et
pratiques artistiques se
font uniquement par le
Kiosque Famille

Rappel

La réservation à une journée
d'accueil de loisirs est ferme
et définitive et sera facturée.
Aucune annulation possible.

*ALSH : Accueil de loisirs
sans hébergement

Fait à
le
Signature

FICHE INSCRIPTION AUTOMNE STAGES ARTISTIQUES 5 ANS ET +

Fiche à retourner
ou à déposer à la Maison des Arts,

à partir du **lundi 14 septembre 2020**
26 rue de Saint-Nazaire - 44800 Saint-Herblain
ou par mail : maisondesarts@saint-herblain.fr

Renseignements enfant

Nom
Prénom
Né·e le
Établissement
Niveau scolaire

Pour la cohérence du groupe, les enfants inscrits s'engagent à être présents sur la totalité des 4 demi-journées, et à participer à la restitution commune de fin de stage.

Renseignements famille

Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville
Tél
Mail
N° CAF
Quotient familial

Semaine 1 - mardi 20 au vendredi 23 octobre

			choix
Chants/danses du Moyen Âge-Renaissance	Musique	6 à 10 ans	<input type="checkbox"/>
Découvrir le steel drum	Musique	À partir de 9 ans	<input type="checkbox"/>
Fabriquer ton théâtre en papier	Arts plastiques/musique	7 à 10 ans	<input type="checkbox"/>
Créer sa partition MuseScore...	Musique	À partir de 11 ans	<input type="checkbox"/>

Semaine 2 - mardi 27 au vendredi 30 octobre

			choix
Accordéon- Accordez donc	Musique	5 à 10 ans	<input type="checkbox"/>
Pianote-moi une histoire	Musique	8 à 10 ans	<input type="checkbox"/>
Découvrir des instruments	Musique	7 à 10 ans	<input type="checkbox"/>
Trucage et effets spéciaux	Arts numériques	7 à 11 ans	<input type="checkbox"/>

Je soussigné·e
Responsable légal·e de l'enfant
- décharge la Maison des Arts de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir avant et après la prise en charge effective des enfants par les encadrants du stage.
- autorise les organisateurs à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale

OUI Signature
NON

Je soussigné·e M. Mme.....
demeurant à.....
agissant en qualité de représentant légal de l'enfant
....., certifiant être majeur(e),
autorise la Ville de Saint-Herblain à photographier et/ou filmer mon enfant dans le cadre de son stage et à diffuser ces images sur le territoire français s'agissant des supports physiques (plaquettes, affiches, magazines, etc.) et sans restriction géographique s'agissant des contenus publiés sur le réseau Internet, pour une durée de 3 ans et ce, quel que soit le nombre de diffusions. Cette autorisation est conférée à titre gratuit et sans contrepartie à la Ville de Saint-Herblain.

FICHE INSCRIPTION SPORT AUTOMNE 6/10 ANS

Fiche à retourner
ou à déposer à la direction des sports,
de l'animation, de la vie associative
à partir du **lundi 14 septembre 2020**
au Carré des services, 44800, 15 rue d'Arras
44800 Saint-Herblain

Renseignements famille

Nom
Prénom
Tél
Mail

Renseignements enfant

Nom
Prénom
Né·e le
Âge
L'enfant a-t-il un PAI ? oui non
Si oui, il sera à transmettre à l'accueil du Carré des Services 02 28 25 22 60
L'enfant est autorisé à rentrer seul :
le midi : oui non
le soir : oui non

Semaine 1 - lundi 19 au vendredi 23 octobre - 8 h 30 / 17 h 15

		1 ^{er} choix	2 nd choix
Secteur Est <i>Ensemble sportif de la Sensive</i>	6/7 ans	Escrime / Cirque	<input type="checkbox"/>
	6/7 ans	Cirque / Sports collectifs	<input type="checkbox"/>
	8/10 ans	Sports collectifs / Escrime	<input type="checkbox"/>
Secteur Bourg <i>Ensemble sportif de la Bourgonnière</i>	6/7 ans	Jeux athlétiques / Jeux collectifs	<input type="checkbox"/>
	6/7 ans	Sports collectifs / Acrosport-gymnastique	<input type="checkbox"/>
	8/10 ans	Acrosport-gymnastique / Athlétisme	<input type="checkbox"/>

Semaine 2 - lundi 26 au vendredi 30 octobre - 8 h 30 / 17 h 15

		1 ^{er} choix	2 nd choix
Secteur Centre <i>Complexe sportif du Vigneau</i>	6/7 ans	Jeux de raquettes / Gymnastique-trampoline	<input type="checkbox"/>
	8/10 ans	Tir à l'arc / Jeux de raquettes	<input type="checkbox"/>
	8/10 ans	Gymnastique-trampoline / Tir à l'arc	<input type="checkbox"/>
Secteur Nord <i>Complexe sportif de l'Angevinère</i>	6/7 ans	Poney	<input type="checkbox"/>
	6/7 ans	Roller / Escalade	<input type="checkbox"/>
	8/10 ans	Roller / Escalade	<input type="checkbox"/>

Cadre réservé à l'administration

Date : Heure :
Code famille :

*Précisez si vous êtes déjà
en possession du matériel :
 oui
 non
Si non, précisez
la peinture :

Fait à :
le :
Signature

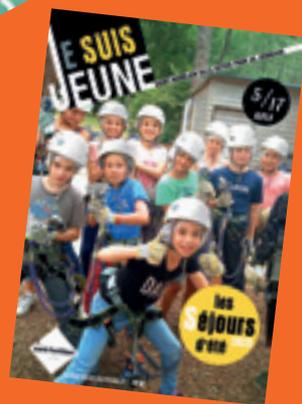
↙
**Disponibles
dans les lieux publics**



*Des offres
pour chaque
période de vacances*



*Un guide pratique annuel
3/17 ans*



Des offres de séjours d'été



*Un magazine
trimestriel
14/25 ans*



*Des événements
toute l'année*